Cinquante cinquième année. - N ° 228 A Mercredi 24 novembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1532

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

531 205 946 RCS Paris.
GESTALT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 24881260.00 EUR.
Adresse : 5-7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.
Précédent propriétaire : 531 205 532 RCS Melun. **CADRESPIERRE 2011.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : GESTALT Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5-7 rue de Monttessuy 75007 Paris Capital : 24881260.00 EUR Numéro unique d'identification : 531205946 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : CADRESPIERRE 2011 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : D'Activite Jean Monnet, 580 impasse de l'Epinet Parc 77240 Vert-Saint-Denis Capital : 364750.00 EUR Numéro unique d'identification : 531205532 Lieu d'immatriculation : Melun. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1492757.95 EUR - passif de 725000.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La parité de fusion et le ratio d'échange seraient de 1,4 action de GESTALT pour 1 action de CADRESPIERRE 2011. En vue de rémunérer l'apport effectué par CADRESPIERRE 2011, la société GESTALT procéderait à une augmentation de son capital social d'un montant de 510 650 € pour le porter de 24 881 260 € à 25 391 910 € par l'émission de 510 650 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune. Il est prévu que ces 510 650 actions nouvelles soient attribuées à l'associée unique de CADRESPIERRE 2011 par application de la parité d'échange. Toutefois, CADRESPIERRE 2011 est propriétaire de 1 000 000 d'actions de GESTALT, de sorte que si la fusion se réalise, cette dernière recevra 1 000 000 de ses propres actions. En conséquence, si la fusion se réalise, GESTALT procédera, immédiatement après l'augmentation de capital ci-dessus, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des 1 000 000 actions qu'elle détiendra dans son propre capital au résultat de la fusion, lesdites actions étant annulées. Compte tenu de la valeur d'apport de 1 million d'actions de la société absorbante détenue par la société absorbée au résultat de la fusion telle qu'elle figure dans les comptes au 31 décembre 2020 et l'état intermédiaire arrêté au 31 octobre 2021, soit 1 487 062,95 Euros, et du montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ce million d'actions, soit 1 000 000 €uros, cette annulation entraînera une imputation d'un montant de 487 062,95 € sur les comptes de réserves, y inclus la prime de fusion,

figurant au passif du bilan de la société absorbante. . Montant de la prime de fusion / scission : 257107.95 EUR. Date du projet commun de fusion : 17.11.2021. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société GESTALT : 18.11.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société CADRESPIERRE 2011 : 18.11.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Melun)..

